18 décembre 2014

Réponse du ROFAF et du GSPA2015

au Rapport de Synthèse du Secrétaire Général des Nations Unies sur le Programme de Développement pour l'Après 2015: La route vers la dignité en 2030

Le Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone (ROFAF)[i] et les organisations membres du Groupe de Suivi et de Plaidoyer sur l'Après 2015 (GSPA2015)[ii] félicitent le Secrétaire Général de l'ONU pour son Rapport opérationnel de Synthèse sur le Programme de développement pour l'Après 2015. Nous apprécions fortement sa décision d'utiliser le Document final du Groupe de Travail Ouvert sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) comme fondement pour son rapport. Nous soutenons ses diverses recommandations aux États membres dans le cadre du processus intergouvernemental de négociation des paramètres définitifs du Programme de Développement Durable pour l'Après 2015. En outre, par rapport au mécanisme de ''Suivi, Evaluation et Rapportage'' du nouveau Programme, nous apprécions hautement sa recommandation d'inclure les contributions des acteurs de la société civile en vue de mesurer les progrès accomplis dans sa mise en œuvre.

En général, le rapport du Secrétaire Général (SG) donne de bonnes directives sur les moyens de mise en œuvre. Cependant, il n'énonce pas spécifiquement la façon dont il faut s'assurer que la mise en œuvre du nouveau Programme bénéficiera directement aux populations. À notre avis, il est très important d'indiquer clairement comment le Programme pour l'Après 2015 changera positivement les conditions de vie des groupes sociaux les plus vulnérables, notamment les femmes de tous âges et les enfants, qui perçoivent difficilement les impacts directs des politiques dans leur vie quotidienne.

Bien que nous apprécions le ton poétique du Rapport et saluons plusieurs de ses recommandations, nous regrettons sa qualité mitigée et son manque de précision en ce qui concerne les droits des femmes et l'égalité de genre.

Spécifiquement, le ROFAF et le GSPA2015 reconnaissent et apprécient:

- les principes forts relatifs au développement durable énoncés par le SG de l'ONU dans son Rapport de Synthèse sur le Programme pour l'Après 2015 ;
- la manière dont le SG a résumé dans le rapport les moments forts et les points saillants des processus sur l'Après 2015 et comment il a souligné l'importance historique et l'impact majeur qu'aura toute décision qui sera prise dans cette phase de finalisation du nouveau Programme sur l'avenir du monde durant les 15 prochaines années ;

- le rappel des résultats positifs enregistrés dans les domaines de l'accès des filles à l'éducation, la santé maternelle et la participation politique des femmes au cours des deux dernières décennies (§17) ;
- la recommandation du SG d'élaborer des mécanismes pour évaluer la mise en œuvre des ODD y compris l'amélioration de la disponibilité et de l'accès à l'information ventilées par sexe (§46) ;
- le fait que le SG ait réitéré dans son rapport l'appel mondial pour mettre fin à toutes les formes d'inégalité de genre, de discrimination basée sur le genre, et de violence à l'égard des femmes, des enfants et des jeunes garçons et filles (§51) ;
- sa recommandation de maintenir les 17 Objectifs de Développement Durable tels qu'énoncés dans le Document final du Groupe de Travail Ouvert. En plus, nous recommandons de prêter une attention particulière lors de la formulation des cibles et des indicateurs en sorte qu'aucune régression ou faiblesse dans le langage ne soient enregistrées dans le Programme finalisé pour l'après 2015 (§63) ;
- sa recommandation d'établir de solides agences de protection des consommateurs ; nous tenons à souligner la nécessité pour ces agences d'être des structures entièrement indépendantes pour jouer efficacement leur rôle (§107) ;
- ses nombreuses directives sur les moyens de mise en œuvre et sa mention spécifique de certaines considérations que les nouvelles politiques devraient intégrer qui incluent les dimensions sociale, environnementale, du travail, des droits humains et de l'égalité de genre. Notre principale préoccupation, cependant, réside dans le fait qu'il ne donne aucune indication sur les mécanismes à mettre en place et les outils qui seront élaborés / utilisés pour s'assurer que ce sera fait ;
- le fait que le SG ait souligné le rôle indépendant des organisations de la société civile et la nécessité de renforcer leurs capacités à faire efficacement leur travail (§129, 145).

Cependant, le ROFAF et le GSPA2015 regrettent que le Secrétaire Général:

- n'ait pas relevé les fossés entre les genres que les OMD ont engendrés et que le nouveau Programme doit aussi combler (§50) ;
- n'ait pas mis l'emphase sur les groupes vulnérables et les minorités vivant dans les pays politiquement instables (§51) ;
- ait accordé si peu d'importance à la bonne gouvernance dans son rapport, un facteur qui à notre avis est essentiel à la réalisation de bons résultats dans le cadre de la mise en œuvre de ce nouveau Programme ;
- n'ait fait AUCUNE référence à l'impunité dans son rapport ;
- ait raté une occasion historique de mettre en exergue les inégalités de genre, les inégalités au sein et entre les pays, les progrès mitigés des OMD, les nouveaux défis et l'impact disproportionné de ces facteurs sur les femmes, les enfants et d'autres groupes minoritaires (§8, 9, 10).

Le ROFAF et le GSPA2015 croient fermement que nous avons besoin d'un Programme ambitieux et bien formulé contenant des indicateurs spécifiques pour aborder les défis actuels de développement et pouvant provoquer des changements positifs à long terme (§13). Nous sommes pleinement convaincues que pour une "transformation" authentique, positive et durable, nous avons également besoin de changer notre attitude à l'égard des droits de chaque personne, y compris ceux des femmes et des jeunes filles (§159).

C'est pourquoi le ROFAF et le GSPA2015 recommandent:

- que l'égalité des sexes figure parmi les six éléments essentiels du nouveau programme tel que proposé par le rapport de synthèse (§159) ;
- d'inclure des politiques pour aider les femmes entrepreneurs évoluant dans le secteur informel à formaliser leurs entreprises et pour faciliter leur accès aux financements bancaires (§106) ;
- qu'un appui soit fourni pour aborder spécifiquement les dimensions genre des besoins urgents des PMA et des pays sortant des conflits auxquels il est fait référence au paragraphe 130 (§ 130).

Le ROFAF et le GSPA2015 reconnaissent le travail effectué par le Secrétaire Général pour synthétiser la grande variété des informations disponibles et faire des recommandations aux États membres dans le cadre du processus intergouvernemental de négociation sur le Programme de Développement pour l'Après 2015. Nous regrettons beaucoup la *vagueté* de certaines des recommandations qui ne sont en réalité pas nouvelles. Nous déplorons, en outre, le manque de clarté de certains aspects du rapport sur la façon dont la transformation souhaitée par le SG sera provoqué (§159). Enfin, nous sommes stupéfaites par la façon dont le SG a ignoré les groupes marginalisés et éludé leurs préoccupations lorsqu'il se réfère aux Personnes, ce qui favoriserait l'ignorance de leurs besoins spécifiques, y compris les considérations de genre au cours des quinze prochaines années.

[i] Le Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone (ROFAF) est une organisation internationale qui compte plus d'une centaine d'organisations membres basées au Togo, au Tchad, au Rwanda, en République Démocratique du Congo, en République du Congo, en République Centrafricaine, au Sénégal, au Niger, en Mauritanie, au Mali, en Guinée, au Gabon, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Burundi, au Burkina Faso et au Bénin.

[ii] Le Groupe de Suivi et de Plaidoyer sur l'Après 2015 (GSPA2015) a été mis en place par le ROFAF et les organisations participantes à l'issue de ses Journées d'Information sur « Le Genre dans le Programme de Développement pour l'Après 2015 » organisées au Togo, au Mali, et en République Démocratique du Congo. Le GSPA2015 compte plus d'une quarantaine d'organisations membres.